

## COMPTE RENDU DINER DEBAT



Paris | le 8 Novembre 2017

### **LUTTER CONTRE LES FRAUDES POUR REDUIRE LE DEFICIT PUBLIC**

Auteur :  
Madame Annick REGAYRAZ PUYOOU,  
membre du bureau de Croissance Démocrate



## SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	3
100 MILLIARD D'EUROS A ECONOMISER.....	5
ENRAYER LES DERAPAGES.....	7
MANQUE DE VOLONTE POLITIQUE .....	8



## INTRODUCTION

CROISSANCE DEMOCRATE, club de réflexion portant sur les questions économiques et sociétales, axé sur des valeurs humanistes, créé il y a trois ans, a choisi ce thème pour son récent dîner-débat, le 8 novembre, à la Questure de l'Assemblée nationale, sous le patronage de Sophie Auconie, députée d'Indre-et-Loir (*vice-présidente de l'UDI, présidente du club Femmes au Centre, ex-députée européenne, engagée dans le développement durable et notamment la gestion de l'eau au niveau mondial*)



A la Questure, rue de l'Université, dans cette ancienne résidence de la Duchesse de Bourbon, les appartements sont élégants et l'ambiance est celle d'un intérieur privé raffiné. Notre hôtesse, « *fière d'avoir été élue* », « *entourée d'amis qui savent donner de leur temps et de leur énergie pour s'engager à défendre des valeurs humanistes* », s'est félicitée de ce débat démocrate sur les fraudes. « *On a tendance à perdre le sémaphore de vue* » et, « *avec 350 députés dans la majorité il est devenu difficile d'être audible* ». Sophie Auconie dénonce « *les discours théâtralisés de certains qui font peur* ». Cette problématique de l'optimisation fiscale est **la clef d'économies très importantes que l'on ne saurait négliger**. Cheville-ouvrière de ce dîner-débat, Martine Ollié, déléguée générale de Croissance Démocrate, a été vigilante à rassembler et créer des liens entre les participants. La fraude est un vrai sujet d'actualité, un « **poil à gratter** » social, car elle est source d'injustice. « *Il faut une volonté politique énergique pour lutter contre ces dérives* ».



Le conférencier, Charles Prats, membre du CSFRS (Conseil Scientifique du Conseil Supérieur de la Formation et de la Recherche Stratégiques) et magistrat à Paris, se déclare sur son blog « *toujours attentif comme professionnel et comme citoyen à la lutte contre la fraude dans notre beau pays* ». La fraude, il connaît : Charles Prats est un ex-magistrat à la Délégation Nationale à la Lutte contre la Fraude (DNLF) au ministère du Budget, ancien juge d'instruction, ancien inspecteur des Douanes à la Direction Nationale du Renseignement et des Enquêtes Douanières (DNRED). Les médias adorent sa faconde, son grand sourire, ses effets de manches, son empathie. Il est ainsi devenu une véritable star, avec son grand chèche blanc qui ne le quitte jamais, son allure d'avocat ou de comédien. Ce soir-là il fût privé de plateau TV et c'est à la questure qu'il donna ses analyses, « *ravi de pouvoir s'exprimer dans un lieu où se fabriquent les lois* ». La fraude est un sujet d'actualité qui revient tous les automnes, une sorte de « marronnier » comme l'on dit dans la presse papier... « **Tous les ans on a et on aura des « papers » mais rien ne bouge vraiment** » (...) « *Les contribuables que vous êtes vont être mécontents* »...



Augmenter la CSG pour augmenter les revenus de l'Etat, modifier l'ISF pour pousser les « riches » (tout est relatif) à mieux investir, n'évitent pas l'obligation de lutter vraiment contre les fraudes aux finances publiques, aux cotisations sociales (travail au noir, sous-déclarations, etc) et aux prestations sociales. « *On parle d'un manque à gagner pour l'Etat de 60 à 80 milliards d'euros par an en matière fiscale dans les évaluations du principal syndicat des agents des finances publiques* ». Mais ce sont des chiffres donnés « *au doigt mouillé* », même s'ils ont été repris dans les documents d'analyse criminelle de la direction centrale de la police judiciaire. Les fraudes sont effectivement très importantes. « *C'est vrai que la complexité des*



*réglementations peut générer des erreurs parfois involontaires »* mais l'important est ailleurs. **La fraude à la TVA** a une importance particulière ; elle est évaluée à Bercy à 10 Mds€. Comme c'est la 5<sup>e</sup> ressource de l'UE, la Commission s'y est particulièrement intéressée et l'a chiffrée en 2013 à **32 Mds€ pour la France**, un chiffre longtemps tenu secret chez nous avant d'être minimisé à 14 Mds€ un an plus tard... « *Les effets du réchauffement climatique sans doute* ». Mais pour Charles Prats « *le tax gap TVA serait plus proche de 32 Mrd€ que de 14* ».

« Cash Investigation » (émission de France 2) s'était glorifiée quelques jours auparavant de son combat contre les optimisations fiscales préconisées par les vendeurs de jets de Dassault Aviation mais ces **jets internationaux** sont pour la plupart ensuite loués à divers utilisateurs et sont donc la propriété de sociétés de location... Que ces sociétés soient basées à l'étranger n'est pas illégal. Et il n'y a aucune TVA due en France sur des avions vendus à l'étranger...

La nécessité de lutter contre les fraudes à la TVA est évidente. Et ces fraudes sont ailleurs, principalement dans les mécanismes de carrousels de TVA et d'escroqueries en bande organisée comme cela a pu être le cas sur le marché des quotas d'émission de dioxyde de carbone.

## 100 MILLIARD D'EUROS A ECONOMISER

Considérons **les marchés parallèles du tabac** : « *27,1% du marché du tabac relève du hors marché officiel national, 40% de contrebande et 60% des achats transfrontaliers. C'est un manque à gagner pour l'Etat de quelque 5 milliards d'euros... plus que le déficit de la Sécurité sociale... ! Et il y a aussi celui de l'alcool* »... Ces comparaisons en font bondir plus d'un ! « *Les Urssaf détectent environ 500 M€ par an de fraudes aux cotisations sociales en matière de travail au noir. De celles là on peut parler facilement, la presse et les réseaux sociaux appellent cela « la fraude des patrons »... Mais si vous abordez les fraudes aux prestations sociales, vous êtes un « méchant » qui fait la chasse aux pauvres... Et pourtant...* »

« *La CNAMTS a longtemps refusé de reconnaître qu'il y a des fraudes importantes dans les prestations qu'elle sert. Elle avançait le chiffre de 1% ... et a contesté un rapport européen qui, en 2011, estimait à 7,3% le*



*montant des fraudes à l'assurance maladie en France, alors même que la CNAMTS s'occupait de la direction de l'organisme européen à l'origine de l'étude et du rapport qui n'était manifestement pas censé être diffusé en France. Cela représenterait entre 12 et 14 Mrd€ de fraudes à la sécurité sociale chaque année. Quand le journal « Le Télégramme » a levé l'affaire à l'époque, elle a été vite étouffée... ».*

Le montant des fraudes aux cotisations sociales est estimé par la Cour des comptes à 25 Mds€ par an en fourchette haute. Si l'on prend un taux de fraude constaté dans toutes les évaluations faites, qui tourne en général autour de 6 à 7%, on peut alors se demander si le montant des **fraudes aux prestations sociales ne tourne pas aux alentours de 35 Mds€ annuels.**

*« Tout cela, fraudes fiscales et sociales, représente donc finalement au moins 100 Mds€/an qu'il serait plus intéressant peut-être de faire rentrer avant d'augmenter sans cesse impôts et taxes »... Certains essaient de lutter. « Les gens des Urssaf travaillent bien : ils ont multiplié leurs performances, mais ils ne peuvent faire qu'avec les effectifs qu'on veut bien leur donner. A un moment donné il faut des agents pour faire les enquêtes. Et tous les acteurs de la lutte contre les fraudes sociales ne sont pas toujours aussi performants ».*

La **Sécurité Sociale** par exemple ne se préoccupe toujours pas de contrôler efficacement les immatriculations des personnes nées à l'étranger (Français ou pas). *« Après quelques contrôles en 2011, on a pu évaluer le taux de fraude à 10,4%. Il y aurait donc 1,8 million de numéros de sécurité sociale attribués sur la base de faux documents... ce qui représenterait un enjeu annuel de fraudes potentielles de 14 milliards d'euros. On a donc modifié la loi fin 2011 pour permettre la suspension du versement des prestations sociales aux personnes ayant eu une attribution d'un numéro de sécurité sociale sur la base de faux. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012, il semblerait que seulement 500 dossiers aient fait l'objet d'un travail de vérification. C'est en tout cas ce qu'a expliqué le Gouvernement par la voix de la ministre répondant à une question d'actualité d'une sénatrice en décembre 2016... 500 dossiers vérifiés en 5 ans, sur un stock de 18 millions de numéros de sécurité sociale attribués à des personnes nées à l'étranger. Cela n'est pas*



*beaucoup et a quelque peu irrité la parlementaire UDI à l'origine de la question au Gouvernement ».*

## ENRAYER LES DERAPAGES

Les Belges ont montré la voie concernant la lutte contre la fraude à la TVA en créant **un service unique coordonnant** impôts et police judiciaire sous le contrôle de la justice. Service qui, surtout, intervenait très rapidement dès qu'il y avait soupçon, avec un délai de 15 jours pour détecter des transactions suspectes. En France le délai d'intervention de l'administration fiscale en matière de TVA est de 18 mois selon un rapport de la Cour des comptes...

**Contrôler l'argent liquide** en cherchant systématiquement son origine et les passages aux frontières permet de verrouiller nombre de dérives.

En ce qui concerne les prestations sociales, la consultation des dossiers des criminels et des dealers de drogues connus de la Justice permettrait de réduire de beaucoup les RSA abusifs. Il faudrait généraliser par exemple **l'examen des dossiers de la CAF avec les dossiers des trafiquants...** Les médecins réalisant des chiffres d'affaires hors normes très importants devraient être systématiquement contrôlés... Il y a beaucoup d'initiatives à prendre ou à reprendre.

**La créativité humaine dans le domaine de la fraude est sans limites...** Charles Prats a beaucoup d'anecdotes sidérantes. Des faux appartements avec de faux locataires permettent de toucher des aides au logement... Des fausses reconnaissances de paternités avec des mères célibataires complices...



## MANQUE DE VOLONTE POLITIQUE

« On sent qu'il y a un manque de volonté administrative pour réaliser ces milliards d'économies. On préfère augmenter la CSG des retraités ! C'est intenable politiquement ». La plupart des participants de sont déclarés « interloqués » par **l'ampleur insoupçonnée de ces fraudes**. Mais « on est face à une administration qui ne veut pas changer sa façon de travailler ». **Le contrôle parlementaire permet de retrouver de l'indépendance et de faire bouger les lignes**. Charles Prats recommande d'utiliser tous les leviers offerts par la loi organique sur les lois de finances, de demander **des** enquêtes parlementaires, des explications sur tous les « écarts » entre **objectifs fixés et indicateurs de performance réalisés**.

« La lutte contre la fraude sociale devrait être le travail d'un organisme indépendant des caisses de sécurité sociale. Nous avons une **technostructure qui peut avoir tendance à étouffer les initiatives anti fraude**. Ne pas bouger, c'est le vrai problème français... La presse fait mousser quelques faits mais elle ne donne pas la mesure de la complexité du système. **Seules les enquêtes parlementaires pourraient éventuellement faire lever les obstacles. Ou un grand scandale public** ». Au final, Sophie Auconie s'est déclarée très « *interpellée* » par ces graves questions et prête à agir, à mobiliser les parlementaires.

- FIN DE TRAVAUX -

compte rendu rédigé par Madame Annick REGAYRAZ PUYOOU

### CONTACT :

**croissance**  
**démocrate**

Site Web : <http://www.croissancedemocrate.com>

Mail : [info@croissancedemocrate.com](mailto:info@croissancedemocrate.com)

Twitter : [@CroissanceDem](https://twitter.com/CroissanceDem)

LinkedIn : <https://fr.linkedin.com/in/croissance-d%C3%A9mocrate-133258114>

Facebook : <https://fr-fr.facebook.com/croissance.democrate>